



La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est et la présence des femmes dans les instances décisionnelles

La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est, interlocutrice privilégiée du gouvernement en matière de développement régional, regroupe près de 609 585 personnes, réparties dans 107 municipalités.

En ce sens, la CRÉ Montérégie Est croit essentiel de présenter certains aspects de sa mission afin de contrecarrer l'émergence d'un discours arriviste, porté par des représentants de la sphère de la haute finance, trop présents dans certains milieux et qui prétendent que les femmes n'ont pas les compétences nécessaires pour participer aux décisions économiques des sociétés d'État.

La CRÉ Montérégie Est reconnaît que les efforts déployés pour l'atteinte de la parité donnent des résultats plus que probants.

De par des prises de positions et des actions concrètes, la représentation des femmes et des hommes sur les différentes instances décisionnelles du territoire de la CRÉ Montérégie Est tend à démontrer les retombées positives des efforts qui sont investis.

Voici quelques exemples qui témoignent du souffle inclusif du développement régional de la Montérégie Est :

- Le Plan quinquennal de développement durable de la CRÉ Montérégie Est a inscrit comme premier élément intégrateur, principe fondamental jugé essentiel à l'atteinte des objectifs inscrits, la notion d'égalité entre les femmes et les hommes.
- Cet élément se retrouve aussi à la tête des énoncés de principe qui gouvernent la Charte de développement durable de la Montérégie Est. Ce dernier se lisant comme suit : « Les femmes et les hommes sont au cœur de nos préoccupations et de nos actions ».
- La CRÉ Montérégie Est a également mis en place un comité consultatif permanent *Femmes et développement régional* pour informer et aviser des questions en matière de condition féminine et d'égalité, les membres du conseil d'administration.

- Le conseil d'administration de la CRÉ Montérégie Est compte 30 % d'administratrices. Force nous est cependant de déplorer que les modalités de mise sur pied des CRÉ, prescrites dans la Loi 34, la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions, portent indirectement atteinte à la pleine participation des femmes élues

En effet, la composition des conseils d'administration des CRÉ rassemble les préfètes et préfets des municipalités régionales de comté (MRC), les mairesses et les maires des municipalités locales de 5 000 habitants et plus et les mairesse ou les maires des municipalités locales énumérées dans l'annexe B de la Loi sur le ministère des Affaires municipales et des Régions.

Il est démontré que les femmes élues sont bien souvent à la tête de petites municipalités tandis que leurs homologues masculins se retrouvent généralement à la tête de plus grandes municipalités. Se sont ces dernières qui ont une voix directe au conseil d'administration de la CRÉ, tandis que les municipalités de moins de 5 000 habitants sont représentées par la préfète ou le préfet, qui se fait, dès lors, le porte-parole de plus d'une municipalité.

Cette réalité n'est pas liée à la discrimination de droit mais bien à une discrimination systémique, basée sur la neutralité attendue des structures.

- Le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est, qui fête cette année son 10^e anniversaire, encourage, rassemble et supporte des femmes qui investissent le secteur de la politique municipale. Les élues de la Montérégie Est occupent cinq postes de préfètes sur neuf et à peine 14 % d'entre elles sont à la tête de municipalités. Les femmes occupent aussi 22 % des postes aux conseils de ville.

Pour les prochaines élections 2009, le Forum jeunesse Montérégie Est, en collaboration avec le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est, ainsi que la CRÉ Montérégie Est, a mis en place une campagne pour intéresser la relève et les femmes à poser leur candidature aux prochaines élections municipales.

Contre la discrimination pour atteindre une égalité dans la représentation, mais surtout dans la parole, nécessite des actions précises de rehaussement et des changements dans les structures.

- C'est aussi pourquoi la CRÉ a inscrit dans son plan d'action des objectifs clairs quand à la diversification des choix professionnels qui proposent aux femmes de découvrir certaines avenues professionnelles peu, ou voir même, encore inexplorées.

On pense ici aux options non traditionnelles pour les femmes qui peuvent faciliter l'atteinte d'une certaine autonomie financière, favorisant la pleine participation à la rentabilité économique du territoire. D'autres projets visent plus particulièrement à stimuler l'entrepreneuriat au féminin en facilitant, entre autres, l'accès au microcrédit, tout comme certaines initiatives cherchent à faciliter la conciliation famille travail, ou famille-étude.

Il nous apparaît évident que l'ensemble de ces actions converge vers un unique objectif : permettre un changement de paradigme culturel qui maximise l'effet structurant des projets de développement régional, en favorisant la pleine participation des femmes aux pouvoirs économique et politique.

Ce ne sont là que quelques exemples des mobilisations privilégiées par la CRÉ Montérégie Est, mises en place afin de permettre un lent, mais indéniable changement, pour voir, là où elles se doivent d'être, les femmes qui forment la moitié de la population mondiale et qui sont encore trop peu présentes dans les lieux où se prennent les décisions, ou encore dans des sphères d'activités professionnelles d'avenir, nécessaires à l'essor économique du territoire.